



Programme Formation

Maîtriser le chauffage et la ventilation en élevage porcin pour réduire les consommations d'énergies

Mardi 01 décembre 2026 de 9h30 à 17h30

Lieu à définir en Béarn

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les principes de base pour une ambiance satisfaisante en bâtiment d'élevage de porcs
- Savoir réaliser les contrôles nécessaires sur les boîtiers de régulation pour limiter les consommations d'énergies.

CONTENU

Durée : 7 heures

Jour 1 : Mardi 01 décembre 2026 - 7h

- Tour de table : situation des participants, contexte de leurs exploitations, problématiques rencontrées, recueil des attentes et présentation du programme
- Les paramètres d'ambiance (température, vitesse d'air, hygrométrie, poussière, gaz)
- Comprendre le fonctionnement de ventilation et du chauffage avec un boîtier de régulation, analyse des circuits d'air,
- Les erreurs les plus courantes en élevage,
- La procédure d'un diagnostic ventilation/chauffage possible à faire par l'éleveur,

- Exercice de mise en situation et d'application des principaux paramètres à maîtriser selon les salles et les catégories d'animaux (travaux de groupe en salle) ou travaux en élevage.
- Bilan de la formation

INTERVENANT

Christine MEYMERIT, formatrice experte en élevage porcin (32 ans d'expérience) à Interface Elevage (64)

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agriculteurs·rices du Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Présentation visuelle et orale : powerpoint et paperboard
- Échanges entre participants et avec le formateur
- Quizz
- Exercices de mise en situation

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Autodiagnostic et mise en situation de travail
- Bilan individuel en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le mardi 24 novembre sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel _ Montant pris en charge par VIVEA = 315€
- 50 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel _ Montant pris en charge par VIVEA = 315€

- 40 €/ jour : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié·e, étudiant·e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@civam.org – 05 59 84 70 63

** CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD*

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Juliette Polle

juliette.bearn@civam.org - 06 36 21 66 13